

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de
convocation :*
19 mars 2024

Présents :

Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Mis en ligne :
28 mars 2024

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires :

Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine donne pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel donne pouvoir à LEJOLIVET Bertrand, DEGUILLARD Julie donne pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, GARNIER Chrystèle donne pouvoir à MAHEO Aude, LETENDRE Christophe donne pouvoir à LEFEUVRE Gaël, PEROT Marlène donne pouvoir à METAYER Chrystèle, POINTIER Virginie donne pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla donne pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel ;

Présents : 20
Votants : 28
Quorum : 15

Madame Laëtitia TORTELLIER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 19 mars 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 11

Délibération n°2024-032. Finances : Vote du Budget Primitif annexe 2024 - ZA 4

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 12 mars 2024,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget primitif annexe pour la ZA4 avant le 15 avril 2024,

BUDGET DE LA ZA 4

Chap	Libellés	BP 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
65	Autres charges de gestion courante	128 981,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 000,00
023	Virement à l'investissement	442,82
Dépenses de fonctionnement		131 424,48

Chap	Libellés	BP 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédent de fonctionnement reporté	130 424,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
Recettes de fonctionnement		131 424,48

Chap	Libellés	BP 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts et dettes assimilés	1,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 441,82
Dépenses d'investissement		2 442,82

Chap	Libellés	BP 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00
021	Virement du fonctionnement	442,82
Recettes d'investissement		2 442,82

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE D'ADOPTER le projet de budget primitif annexe 2024 pour la ZA4 tel que présenté.

**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**

